L'INFO municipale

Municipalité de Labelle

Édition spéciale estivale

Volume 22 - Numéro 6
2 juin 2011

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Depuis un peu plus de 6 ans, le Conseil municipal offre et utilise mensuellement ***L'Info municipale*** pour partager avec la population le travail des élus et des employés. Vous remarquerez que nous avons une nouvelle présentation, et ce, sans coûts supplémentaires, qui met en valeur notre fondateur le curé Labelle ainsi que les attraits importants pour notre municipalité soit le Parc des Cheminots, la rivière Rouge ainsi que l'une des nombreuses pistes de marche de la Municipalité.

Dossiers majeurs pour la Municipalité

Lors de la dernière réunion du Conseil, nous avons complété notre équipe de direction en confirmant l'embauche de Mme Claire Coulombe, directrice générale et Mme Marie-France Turpin, directrice des finances.

Un des dossiers majeurs est le contournement de la Municipalité de Labelle, ce chantier débutera vers la mi-juillet. Il s'agit dans un premier temps de continuer les 4 voies à l'ouest de la Municipalité. Ces travaux s'échelonneront sur une période de 2 ans alors que le réaménagement du noyau villageois sera réalisé en 2013.

Le 18 avril dernier, le ministre MacMillan annonçait une étude de tracé et de faisabilité à 4 voies entre les municipalités de Labelle et Rivière-Rouge, il confirmait que le ministère ira de l'avant avec les projets d'ajout de voies auxiliaires de dépassement entre nos municipalités. Il ajoutait qu'il ne délaissera pas le corridor actuel de la 117 entre ces municipalités pendant les travaux préparatoires d'une route à 4 voies.

Les travaux de réfection de la rue du Collège devraient être débutés lors de la réception de ce bulletin. Ce projet sera teinté sur le réaménagement de la 117 qui est déjà planifié avec le ministère des Transports.

Le projet de réaménagement du parc des Cheminots est à un rythme de croisière lent. Les négociations avec les fonctionnaires du ministère des Transports sont laborieuses. La prochaine démarche sera politique, le dossier est donc à suivre.

Un projet de réaménagement des différents sentiers de marche prend son envol. Réaménagement des sentiers, interprétations, aménagement de site de repos, signalisation. Venez profiter de notre belle nature directement chez vous.

A compter du mois de juin, les personnes qui veulent rendre un dernier hommage à leur défunt pourront le faire à Labelle. Une entente est intervenue avec les salons funéraires Guay pour la location de la chapelle à la salle communautaire. Un protocole d'entente avec la fabrique sera également établi.

Un clin d'œil à la revue l'actualité, un article paru dans la revue de juin a attiré mon attention et j'aimerais le partager avec vous « 30 villages qui se réinventent, partout au Québec, a force de folles initiatives, d'huile de bras et de mobilisation, des villages renaissent » Cet article est disponible sur notre site Internet.

Un autre dossier qui avance bien est celui de la Politique familiale - Municipalité amie des ainés. Le sommet des générations a déposé son rapport à la fin de janvier et les recommandations du comité arriveront au conseil d'ici la fin de l'été.

La journée verte a été un franc succès. Je vous invite à lire le rapport de cette journée de Mme Pichette-Dufresne.

La randonnée de vélo des maires et des mères, tenue le 14 mai dernier, a été une journée pluvieuse. Il faut se rappeler que le but de cette journée est de promouvoir l'activité physique et les mères et maires donnent l'exemple en y participant. Bravo à nos organisatrices.

L'année dernière je vous annonçais que le Manoir Labellois avait obtenu la confirmation de la part de la Société d'habitation du Québec, de la réservation des unités d'habitation pour la construction de la résidence pour personnes âgées.
Aujourd'hui je suis fier de vous annoncer qu'un appel d'offres a été lancé pour sa construction et que les travaux pourraient débuter cet été.

Je vous souhaite un bel été,
Gilbert Brassard, maire

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2011

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 16 mai 2011.

Administration et finances

Tout d'abord, leur période d'essai étant terminée, le Conseil a confirmé l'embauche de Mme Claire Coulombe à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière et de Mme Marie-France Turpin à titre de directrice des finances. Notons que Mme Turpin portera également les titres de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe. M. Guy Loiselle a également été confirmé au poste régulier de concierge.

Le rapport sur les indicateurs de gestion a été approuvé par le Conseil et celui-ci sera transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Une politique salariale pour les étudiants a été adoptée afin d'harmoniser les salaires accordés dans les différents services et de bonifier le salaire des étudiants travaillant plus d'un été pour la Municipalité.

Suite à l'affichage d'un poste d'opérateur de machinerie lourde, le poste a été comblé par M. Dany Bédard, antérieurement mécanicien-opérateur à la Municipalité. La Municipalité procèdera donc à l'affichage du poste de mécanicien-opérateur.

Suite à l'annonce du départ de M. Charles-Élie Barrette, directeur adjoint du Service de l'urbanisme, la Municipalité procèdera donc à l'affichage de ce poste également. Nous souhaitons bonne chance à M. Barrette dans ses nouvelles fonctions.

La Municipalité a également retenu les services de Me Mario Paul-Hus de Municonseil pour la fourniture de services de consultation juridique.

Service des travaux publics

Comme ces travaux n'ont pu être réalisés l'an passé, un mandat a été accordé pour le scellement de fissures sur les chemins du Moulin et du Lac-Labelle au coût de 2,50 $ le mètre linéaire pour approximativement 3 000 mètres linéaires.

Trois étudiants ont été engagés à titre de préposés aux espaces verts pour une période de 12 semaines à partir du 6 juin.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le Conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- dérogation de 1,4 mètre de largeur pour la construction d'un abri d'auto (7,4 mètres au lieu de 6 mètres) sur le lot 23B-2, rang B, dans le canton de Labelle situé sur le chemin de la Presqu'île (9815-56-2533) et en autant qu'aucune autre dérogation ne résulte de celle-ci;
- une dérogation mineure à l'effet d'accorder la reconstruction en marge avant d'une clôture de 1,83 m de haut au lieu de 1,2 m de haut, d'accorder la reconstruction dans le triangle de visibilité situé à l'intersection de la rue du Dépôt et de la rue du Pont d'une clôture de 1,83 m de haut au lieu de 60 cm de haut et d'accorder la reconstruction dans le triangle de visibilité situé à l'intersection de la rue de la Gare et de la rue du Pont d'une clôture de 1,83 m de haut au lieu de 60 cm de haut, et ce, à condition que la reconstruction de la clôture se fasse de façon à la réinsérer à au moins 45 cm vers l'intérieur des limites de l'emplacement.

Pour faire suite à l'appel d'offres pour la réalisation de travaux de nettoyage, dont les résultats seront connus le 26 mai prochain, l'ingénieur forestier, M. Charles Gélinas de l'entreprise MC Forêt a été mandaté pour la supervision et le suivi de ces travaux dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II.

Une première demande de PIIA a été présentée et acceptée par la Municipalité pour la pose d'un nouveau revêtement extérieur dans le secteur du noyau vllageois.

Conformément aux recommandations du CCU, le chemin situé sur la Rive Ouest du lac Labelle (secteur chemin des Tisserands) a été nommé *«chemin Chadrofer»*.

Finalement, le Conseil a établi les tarifs applicables aux vignettes de bateau qui sont les mêmes que l'an dernier, soit 5 $ pour un contribuable de Labelle et 30 $ pour un non contribuable, et ce, pour chaque embarcation.

Sécurité incendie et sécurité publique

Une entente a été conclue avec la Ville de Rivière-Rouge relativement à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et pour l'utilisation des pinces de désincarcération.

Quatre (4) nouveaux pompiers à temps partiel ont été embauchés à l'essai, soient MM Gaétan Cédilotte, Christian Godard, Francis Therrien et Guillaume Charette.

Loisirs, tourisme et famille

Les animateurs du camp de jour ont été embauchés pour une période de huit (8) semaines débutant le 27 juin. Les préposées au bureau d'accueil touristique ont également été embauchées pour une période de douze (12) semaines débutant le 16 juin 2011.

Le Conseil a autorisé le Club de motoneige de Labelle à faire un feu de joie au parc du Centenaire aux abords de la patinoire le 24 juin 2011 et que ces feux soient supervisés par le Service de sécurité incendie. Le Conseil a également autorisé la compétition du Ultimate XC à Labelle pourvu que la sécurité des participants et la sécurité routière soit adéquates.

Une aide financière de 3 495 $ en plus d'une aide technique ont été accordées à la Fondation de l'école Le Tremplin pour l'installation d'un module de jeux.

Règlements

Enfin, un avis de motion a été donné et un projet de règlement adopté afin de modifier le plan d'urbanisme révisé numéro 2002-53 pour y ajouter les usages compatibles sur le parc régional linéaire le P'tit Train du Nord. Il y aura une assemblée publique de consultation le 15 juin prochain.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 mai 2011.

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 20 juin prochain à 20h.

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés pour la Saint-Jean-Baptiste le **24 juin** ainsi que pour la fête du Canada le **1er juillet.**

Le bureau d'accueil touristique sera ouvert selon l'horaire prévu.

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 17 juin 2011
Date de parution 7 juillet 2011

POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Téléphone : (819-681-3371, **Télécopieur** : 819-686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca, **Site internet** : www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Gilbert Brassard	(5006)

ADMINISTRATION

Direction générale	Claire Coulombe, directrice générale	(5004)
Finances	Marie-France Turpin, directrice	(5002)
Greffe	Geneviève Gaudreau	(5003)
Taxation	Nathalie Charette	(5005)
Réception	Danielle Lacasse	(5000)

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

Loisirs	Eve Pichette Dufresne, directrice	(5009)
	Janick Nantel	(5028)
Télécopieur		(819) 686-2189
Bibliothèque	Nathalie Robson, directrice	(5021)
Piscine	Johanne Paquette	(5014)
Société d'histoire	Gilbert Cholette	(5022)

SERVICE D'INCENDIE

Stephen Potts, directeur	(5023)
Urgence	911

TRAVAUX PUBLICS

Marc Ethier, directeur	(5010)
Télécopieur	(819) 686-1083
Urgence (téléavertisseur)	(800) 363-3781
Demandez numéro d'usager	(414258)

URBANISME

Marc Blaquière, directeur	(5007)
Ginette Cormier	(5001)
Martin Ouimet	(5031)

INFO MUNICIPALE

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver plusieurs informations sur le site internet de la Municipalité, dont *l'Info municipale* au www.municipalite.labelle.qc.ca. Nous vous offrons également la possibilité de le recevoir par courriel. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca.

COURRIER EXTERNE ET CHUTE À LIVRES

Il vous est possible de nous faire parvenir du courrier en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville en utilisant la boîte de courrier externe située à la droite de la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville au 1, rue du Pont.

Vous pouvez également utiliser la chute à livre de la bibliothèque Lancia-Monette qui est située à la droite de la porte d'entrée principale de la bibliothèque municipale pour la remise des livres empruntés.

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal pour la saison estivale auront lieu les 20 juin, 18 juillet et 15 août 2011 à 20 h à la salle Wilfrid-Machabée située au 2ième étage de l'hôtel de ville.

Profitez de votre passage au chalet pour venir rencontrer l'équipe du Conseil municipal, leur poser vos questions et prendre connaissance des différents dossiers traités.

Vous serez à même d'en savoir plus sur les dossiers qui vous concernent et vous touchent et il vous sera alors possible de leur faire part de vos préoccupations et de vos intérêts.

SERVICE D'URBANISME
Marc Blaquière, directeur poste 5007,
Ginette Cormier, secrétaire, poste 5005, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031
****

L'herbicyclage

L'adoption, en avril 2006, du code de gestion des pesticides a poussé les propriétaires de terrain à modifier leur façon de faire en ce qui a trait à l'entretien de leur pelouse.

L'herbicyclage est la pratique de base à adopter pour un entretien écologique des pelouses.

Qu'est-ce que c'est l'herbicyclage ?
Il s'agit d'une technique simple, efficace, économique et écologique qui consiste à laisser, après la tonte, l'herbe coupée sur le terrain. Vous produirez ainsi le meilleur engrais naturel qui soit et vous gagnerez du temps puisque la corvée de l'ensachage est éliminée.

Processus de décomposition
Les résidus de gazon constituent un bon fertilisant gratuit et 100% biologique. Les vers de terre et les microorganismes se chargent de les transformer rapidement en éléments nutritifs (azote jusqu'à 30 % des besoins, phosphore, potassium) indispensables pour nourrir la pelouse.

Bénéfices environnementaux et économiques
L'herbicyclage est un geste qui permet de réduire la quantité de déchets envoyée à l'enfouissement et l'utilisation de sacs de plastique.
Mettre le gazon coupé avec les déchets s'avère le pire moyen de s'en débarrasser; composées de 80 % d'eau, les rognures de gazon ont une très faible valeur calorifique et nuisent grandement à la combustion des déchets, ce qui augmente les coûts d'incinération et la présence de matières non consumées dans les cendres de l'incinérateur. Ces cendres étant enfouies, ceci augmente, par le fait même, les coûts d'enfouissement.

En plus d'augmenter le volume de déchets à collecter, à transporter et à enfouir, la décomposition de ces matières organiques dans des conditions anaérobiques (absence d'oxygène) dans les lieux d'enfouissement, provoque la formation de méthane et d'autres gaz nocifs qui contribuent à l'effet de serre. Étant aussi composés en grande partie d'eau, ils contribuent à la formation de lixiviats (eau contaminée provenant des déchets) qui nécessite un traitement.
Les résidus verts ne sont pas des ordures, ils constituent le quart de nos déchets. Plus vous adhérez à l'herbicyclage et plus les coûts associés au transport et la disposition de cette matière diminueront.

Source : Conseil régional de l'environnement de la Montérégie

Programme d'économie d'eau potable | Vous êtes vert, mais êtes-vous bleu?

Le vert est définitivement en vogue en ce moment, mais qu'en est-il du bleu? Pour une 2e année consécutive, la Municipalité de Labelle participe au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) qui propose de mettre le bleu au goût du jour. Pour ce faire, les citoyens sont invités à poser des gestes au quotidien pour diminuer leur consommation d'eau potable. Que ce soit de troquer le boyau d'arrosage contre le balai ou d'utiliser des dispositifs réducteurs de débit dans la salle de bain, tous les moyens sont bons. Du 24 mai au 12 août prochain, la Municipalité de Labelle passe au bleu!

Nous vous invitons à vous renseigner sur ce programme afin d'en apprendre davantage sur la consommation quotidienne d'eau potable et sur ce que vous pouvez individuellement faire pour contribuer à la préservation de cette richesse. De plus, surveillez la visite du PEEP près de chez vous et les documents d'information qui seront disponibles.

Pour soutenir le programme et démontrer votre engagement envers l'économie d'eau potable, vous pouvez également joindre le groupe Facebook et participer à la Journée Compte-gouttes qui se déroulera le 15 juillet prochain. Pour plus d'information, visitez le www.reseau-environnement.com/peep.

UTILISATION DES ROULOTTES, CARAVANES ET TENTES-ROULOTTES

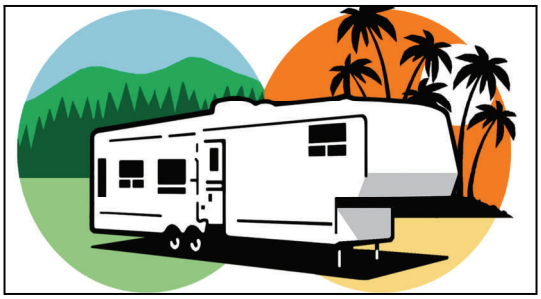

Les propriétaires de roulottes, de caravanes et de tentes-roulottes semblent méconnaitre les normes municipales régissant l'utilisation de ces équipements. Nous constatons que l'emplacement choisi pour leur entreposage n'est pas toujours adéquat, d'autant plus qu'elles sont parfois utilisées pour accueillir de la famille ou des amis sur les propriétés résidentielles ou de villégiatures. Nous désirons donc, vous sensibilisez aux normes suivantes.

L'occupation d'une roulotte, d'une caravane ou d'une tente-roulotte est interdite sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Labelle, à l'exception des terrains de camping.

Cependant, l'entreposage des roulottes, caravanes et tentes-roulottes est autorisé sur un terrain résidentiel ou de villégiature, exclusivement, dans la cour arrière ou latérale sans toutefois dépasser la façade avant de la résidence et pourvu qu'aucune personne ne l'occupe, et ce, en tout temps.

Par ailleurs, une roulotte, une caravane ou un motorisé peut être utilisé à titre d'usage provisoire afin d'abriter le propriétaire uniquement durant la construction ou la rénovation de sa résidence. La superficie maximale ne peut pas excéder 20 m² (215 pi²) et la durée de cet usage est limitée à 180 jours. Finalement, l'usage provisoire doit être obligatoirement raccordé à une installation septique conforme.

Enfin, veuillez noter que le bien-fondé de la règlementation d'urbanisme sur les roulottes, caravanes et tentes-roulottes est d'un point de vue environnemental, concernant les déjections des eaux usées dans l'environnement ou la surutilisation de l'installation septique de la résidence, et d'un point de vue de courtoisie du voisinage, concernant l'esthétique des propriétés voisines et la sérénité des lieux.

Nous vous rappelons qu'une infraction au règlement d'urbanisme vous assujetti à une amende de 300 $ plus frais d'administration, et ce, pour chaque jour que l'infraction est répertoriée.

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ET INSPECTIONS DURANT L'ÉTÉ

Pour le bon fonctionnement de votre installation septique, le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8)* édicte que la fosse doit être vidangée à une certaine fréquence. Pour un chalet, elle doit être vidangée au 4 ans, tandis que pour une maison, elle doit l'être tous les 2 ans. Pour ce qui est des fosses scellées, elles doivent l'être au besoin, mais au maximum tous les deux ans. Nous vous rappelons qu'il faut nous faire parvenir une copie de votre facture de vidange. Vous pouvez nous la faire parvenir par la poste, par télécopieur au (819) 686-3820 ou encore directement à l'Hôtel de Ville. Il nous fera alors plaisir de pouvoir vous saluer !

Au cours des prochaines semaines, le service de l'urbanisme enverra des avis pour vous rappeler que la vidange de la fosse septique est rendue à échéance. Pour les récalcitrants, après le premier avis, nous enverrons un constat d'infraction d'un minimum de 300$ plus les frais d'administration.

Durant l'été, plusieurs propriétés seront inspectées afin de s'assurer de leur conformité et qu'ils ne constituent pas de risque pour l'environnement.

ABRI TEMPO À ENLEVER

Veuillez noter que vous aviez jusqu'au 23 mai pour enlever votre abri temporaire (tempo) comprenant la toile et la structure.

Des constats d'infraction, accompagnés d'une amende minimale de 300 $, pourront être acheminés à tous les contrevenants. Il est à noter qu'un abri tempo peut être installé sur une propriété à partir de la fin de semaine de l'Action de grâce jusqu'à la fin de semaine des patriotes. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme au 819-681-3371, poste 5007.

En vous remerciant de votre collaboration.

Bon été sur les lacs, soyez vigilants!

PISCINE MUNICIPALE DE LABELLE

Il y a une grande possibilité de location de la piscine, et ce, pour toute sorte d'évènement.

A partir de seulement 53 $/l'heure avec thématique.
Des heures de plaisir assuré.

Johanne Paquette
Gestionnaire aquatique
819 681-3371, poste 5014

Un petit garçon de 5 ans de Labelle soit **Samuel Brassard** participait le 16 avril à une compétition de patin de vitesse à St-Jérome. Samuel a terminé premier dans sa catégorie et il a remporté une belle médaille. Ces parents et sa grande sœur sont très fiers de lui et de tous les efforts qu'il a fournis tout au long de la saison. Samuel fait partie du club de patinage de vitesse de Rivière-Rouge.

Bravo mon grand!

INFO LACS
SUR LES LACS DE LABELLE ON PORTE LA VIGNETTE

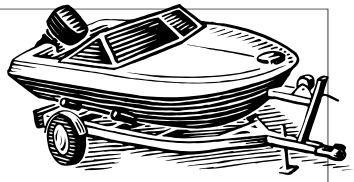

Dans une perspective de protection de l'environnement des plans d'eau et dans le but de contrer la propagation du myriophylle et autres espèces exotiques, depuis mai 2009 chaque embarcation à moteur doit porter une vignette.

L'embarcation, de même que la remorque doivent être lavées avant la mise à l'eau du bateau.
Cette règle s'applique sur l'ensemble des cours d'eau situés, en totalité ou partiellement, sur le territoire de Labelle.

Les vignettes 2011 sont disponibles au coût de cinq dollars (5 $) pour les contribuables de Labelle et au coût de trente dollars (30 $) pour les non-contribuables de Labelle.

Vous pouvez vous les procurer, de même que la copie du règlement au bureau d'accueil touristique de Labelle, à l'hôtel de ville de Labelle ainsi qu'à la descente publique du lac Labelle.

Il vous est possible de procéder au lavage de vos bateaux et remorques au lave-auto libre service de Labelle.

Heures d'ouverture:

HÔTEL DE VILLE
1, rue du Pont
8 h 30 à 16 h 30

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE
6422-A, boul. Curé-Labelle
Voir l'encadré en page **10**

LAVE-AUTO LIBRE SERVICE DE LABELLE
6541, boul. Curé-Labelle

POUR LE LAVAGE DE BATEAU
Tous les jours de 9 h à 17 h

ACCÈS À LA RAMPE DE MISE À L'EAU AU LAC LABELLE

HEURES D'OUVERTURE:

Du 22 mai au 4 septembre 2010
7 jours par semaine
De 10 h à 18 h

TARIFICATION EXIGÉE POUR LA DESCENTE DE BATEAU

Résident et/ou contribuable de Labelle	Gratuit *
Non contribuable de Labelle	50 $ *

- ***Un certificat de lavage, dont la date ne doit pas être antérieure de plus de 24 heures avant la date de mise à l'eau, doit être présenté au préposé responsable de l'accès, ou le scellé validant que le bateau n'a pas transité sur un autre plan d'eau est intacte***

DÉNOMINATION ET EMPLACEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Voici un petit rappel de des noms ainsi que de l'emplacement des diverses salles municipales de la Municipalité.

Salle Wilfrid Machabée: 1, rue du Pont, en-haut de l'Hôtel de ville
Salle Valiquette: 7393, boul. du Curé-Labelle, en-haut de la Maison de la culture Antoinette-Malo-Dumontier
Pavillon des loisirs: 15, rue des Loisirs, à côté du terrain de balle
Gymnase du centre communautaire, piscine et chapelle: 29, rue du Couvent
Club de l'Âge d'Or: 1, rue du Pont, par l'arrière

COLLECTE DES GROS REBUTS

Dates de collecte
Ensemble du territoire: 2 mai, 13 juin et 5 septembre.
Rive-Ouest-du-Lac-Labelle: 26 septembre au lieu du 5 septembre 2011.

Chaque année, la Municipalité vous offre l'opportunité de vous débarrasser de vos gros rebuts domestiques. Malheureusement, certaines personnes abusent et profitent de ces journées pour y étaler en bordure des chemins tous leurs déchets.

VOICI LA LISTE DES SEULS TYPES D'OBJETS ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE DES GROS REBUTS :
Vieux meubles de maison et de jardin : table, chaise, divan, bureau, lit, matelas, sommier.
Certains appareils électroménagers : cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, chauffe-eau.

Certains types d'objets auparavant ramassés ne le sont plus depuis 2009 :
Les matériaux de construction, les résidus verts ainsi que le matériel informatique et électronique. De plus, comme par le passé, les pneus, les RDD (résidus domestiques dangereux), certains objets divers et les électroménagers contenant des halocarbures ne sont pas acceptés dans la collecte des gros rebuts.

Réglementation
Selon l'article 30 du règlement numéro 2009-181 sur les nuisances qui stipule que le fait de placer ou de laisser à la traîne des déchets, détritus, débris, rebuts ou tout type de matériaux sur toute propriété est considéré comme étant une nuisance et est prohibé.

Selon l'article 36 du règlement numéro 2009-181 sur les nuisances, toute personne qui agit en contravention du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende qui ne peut être inférieure à trois cents dollars (300 $) et qui ne doit pas excéder mille dollars (1 000 $) pour une personne physique et qui ne peut être inférieure à six cents dollars (600 $) et qui ne doit pas excéder deux mille dollars (2 000 $) pour une personne morale ; les frais pour chaque infraction sont en sus.

De plus, selon l'article 37 du règlement numéro 2009-181, tout contrevenant à l'une ou l'autre des obligations prévues au présent règlement, outre les pénalités prévues par le présent règlement, devient débiteur envers la Municipalité des coûts de nettoyage ou de réparation effectué par elle.

Pour les horaires, demande d'information et plaintes, vous pouvez consulter le site Internet "Un train de vie durable" en cliquant sur le logo qui suit ou appeler la MRC des Laurentides au (819) 681-3398.

Vous pouvez également contacter madame Ginette Cormier, secrétaire au Service de l'urbanisme de la Municipalité de Labelle, au (819) 681-3371 poste 5001. Site internet www.traindeviedurable.com

Nous vous encourageons à faire votre part pour diminuer la quantité de déchets enfouis. Nous vous invitons donc à déposer en bordure de route, la veille de la collecte des gros rebuts, une quantité raisonnable de gros rebuts et à les placer de façon ordonnée.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des matières **non acceptées** lors de la collecte des gros rebuts ainsi que différentes façons pour en disposer.

MATIÈRES NON ACCEPTÉES	OÙ EN DISPOSER	COÛT
Déchets domestiques : ampoules hallogènes et incandescentes (à filament)	Dans les bacs noirs lors de la collecte des déchets domestiques	GRATUIT
Matériaux de construction et démolition : pierre, béton, brique, bain, douche, évier, toilette, céramique, tapis, prélart, branches	Dépôt de matériaux secs	Des frais s'appliquent
Divers : toile de piscine, vélo, balançoire, barbecue sans bonbonne, tondeuse à gazon, pièce de véhicule automobile, pédalo, quai	Dépôt de matériaux secs	Des frais s'appliquent
Appareils électriques et électroniques : ordinateur, télévision,radio, micro-ondes, etc	Dépôt de matériaux secs	GRATUIT
Tous les **pneus** de véhicules automobiles (sans jantes et moins de 18 pouces)	Garagiste Dépôt de matériaux secs **Sainte-Agathe-des-Monts et Rivière-Rouge seulement**	GRATUIT
Électroménagers contenant des halocarbures : réfrigérateur, congélateur, air climatisé	Recyc-Frigo www.recyc-frigo.com Dépôt de matériaux secs **Sainte-Agathe-des-Monts et Rivière-Rouge seulement**	Recyc-frigo : GRATUIT DMS : des frais s'appliquent
Tous les **résidus domestiques dangereux** (RDD) : téléphone cellulaire, aérosols, batterie d'auto, cartouche d'encre, ampoule fluocompacte, tube fluorescent, contenant vide de peinture en métal, huile à moteur usagée, oxydant, peinture, vernis, solvant, pesticides, engrais, produit nettoyant, thermomètre, pile alcaline et rechargeable et bonbonne de propane.	Dépôt de RDD **Garage municipal de Labelle** 8565, boul. Curé-Labelle 819-681-3371 poste 5010	GRATUIT
Résidus de jardin : feuilles mortes, herbe coupée, végétaux	Dépôt de matériaux secs ou Utilisez dans le compost ou comme paillis	GRATUIT
Médicaments périmés, aiguilles et seringues	**Pharmacie**	GRATUIT
Armes à feu, munitions et explosifs	**Service de police**	GRATUIT

COORDONNÉES ET HORAIRES DU DÉPÔT DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)
Garage municipal de Labelle • **8565, boul. Curé-Labelle • 819-681-3371 poste 5010**
octobre à avril : premier vendredi du mois de 8h00 à 12h00 • mai à septembre : premier samedi du mois de 8h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

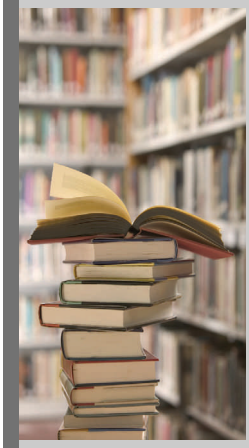

Adresse et heures d'ouverture :
7393, boul. Curé-Labelle
819-681-3371, poste 5021
www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

Mardi :	13 h à 17 h
	18 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	13 h à 17 h
	18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h
	12 h 30 à 16 h 30
Samedi :	9 h à 12 h 30

Services :
* Prêts de livres et revues
* Réservation de documents
* Location de best-sellers ($)
* Prêts inter-bibliothèque
* Accès Internet gratuit (sans fil disponible)
* Impression de documents ($)

Abonnement :
Résidents et contribuables : gratuit
Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription

Nous vous souhaitons un bel été et de très bonnes lectures et au plaisir de vous recevoir!
L'équipe de la bibliothèque

Club de lecture pour les 3 à 6 ans

À partir du 7 juin, le club du rat Biboche est de retour pour les 3 à 6 ans. Des surprises t'attendent lors de ton inscription! Tu reçois un coupon pour chaque livre emprunté et à la fin du club, plusieurs prix seront attribués au hasard parmi les coupons recueillis.

Pièce de théâtre pour les 4-10 ans
Date : Le samedi 11 juin à 10 h
Lieu : Salle Machabée (haut de l'hôtel de Ville)
Durée : 1 heure
Coût : Gratuit!

La compagnie de théâtre Flash Boum et Patatra présente : Jack et le haricot magique

À 11 h, l'activité : « **Plantons notre haricot** », organisée par la Belle Culture suivra après la pièce. Votre enfant pourra planter son propre haricot dans un pot qu'il aura personnalisé et le rapporter à la maison pour l'observer pousser!

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

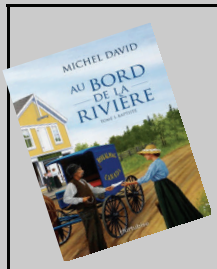

Auteur : David, Michel
Titre : Baptiste (vol. 1 de la série : Au bord de la rivière)
Nouvelle saga, nouvel univers. Cette fois, Michel David nous plonge dans le XIXe siècle, plus précisément en 1870, au moment de la création d'un petit village sur les bords de la rivière Nicolet. Nous sommes donc dans une période de colonisation, de défrichage, de construction. Au centre de toute cette activité on retrouve les Beauchemin, menés par Baptiste, le chef de famille. Travailleur acharné, Baptiste est un des premiers arrivants de l'endroit et souhaite, après plus de 25 ans d'efforts, la reconnaissance qu'il considère méritée. Dans un patelin dépourvu de maire et de curé, il se plaît à jouer le rôle de l'homme important du village. De l'autre côté, on retrouve la famille Ellis, d'origine irlandaise, ayant à sa tête Samuel. Entre les deux hommes, la rivalité est forte. Si l'un veut que la future chapelle soit construite en haut de la côte, son vis-à-vis exige qu'elle le soit en bas, près de chez lui. Si l'un veut un pont conçu de telle façon, l'autre défend l'idée contraire. Bref, l'un dit blanc, l'autre noir, et si l'un le dit en français, l'autre le dit évidemment en anglais! Chacun occupera à tour de rôle des fonctions décisives dans l'établissement d'un vrai village, et les commères du coin ne se gênent pas pour prendre le parti de l'un ou de l'autre, sans jamais oser beaucoup s'impliquer. Autour de ces deux adversaires, on retrouve toute une galerie de personnages attachants comme Bernadette, l'institutrice qui aime se faire désirer des jeunes hommes ; Camille, l'aîné des Beauchemin, qui s'investit beaucoup pour venir en aide à la famille voisine dont la mère est décédée ; sans parler de Marie, Liam, du curé Ouellet ou encore de Constant Aubé. Ambiance magnifique, personnages colorés et dialogues savoureux. On en redemande!

Auteur : Fontanel, Béatrice
Titre : L'épopée des bébés
Tableaux, gravures et photographies à l'appui, une histoire des croyances et des superstitions sur la naissance, ainsi que de l'évolution des articles de puériculture ou des soins quotidiens donnés au bébé durant sa première année.

Fraîchement arrivés sur nos tablettes, suite ...

Auteur : Levy, Marc
Titre : L'étrange voyage de Monsieur Daldry

«L'homme qui va le plus compter dans ta vie vient de passer dans ton dos. Pour le retrouver, tu devras entreprendre un long voyage et rencontrer six personnes qui te mèneront jusqu'à lui...
Il y a deux vies en toi, Alice. Celle que tu connais et une autre, qui t'attend depuis toujours.»
Londres, 1950. Alice mène une existence tranquille entre son travail, qui la passionne, et sa bande d'amis, tous artistes à leurs heures. Pourtant, la veille de Noël, sa vie va être bouleversée. Au cours d'une virée à la fête foraine de Brighton, une voyante lui prédit un mystérieux avenir. Alice n'a jamais cru à la voyance, mais elle n'arrive pas à chasser ces paroles de son esprit, et ses nuits se peuplent de cauchemars qui semblent aussi réels qu'incompréhensibles. Son voisin de palier, Monsieur Daldry, célibataire endurci, gentleman excentrique et drôle, aux motivations ambiguës, la persuade de prendre au sérieux la prédiction de la voyante et de retrouver les six personnes qui la mèneront vers son destin. De Londres à Istanbul, il décide de l'accompagner dans un étrange voyage...

Auteur : Raichlen, Steven
Titre : Planète barbecue : 235 recettes, 60 pays

Steven Raichlen, diplômé en littérature française, a quitté les États-Unis pour étudier la cuisine médiévale en Europe. Il a fréquenté à Paris deux écoles de cuisine, Le Cordon Bleu et La Varenne. Par la vingtaine de best-sellers qu'il a écrits et avec les millions d'exemplaires en circulation, il a réinventé l'art de cuire sur feu vif. Steven est l'animateur de l'émission de télévision Le maître du grill, diffusée sur Zeste.

OUVERTURE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ÉTÉ 2011

Le bureau d'accueil touristique ouvrira officiellement ses portes pour la saison estivale 2011 le 20 mai prochain.

Voici les heures d'ouvertures pour la saison :

Du 20 mai au 21 juin 2011 inclusivement :
Vendredi au dimanche de 10 h à 17 h

Du 22 juin au 5 septembre 2011 inclusivement :
Dimanche au jeudi de 9 h à 17 h
Vendredi et samedi de 9 h à 19 h

Du 6 septembre au 9 octobre 2011 inclusivement :
Vendredi au dimanche de 10 h à 17 h

TRANSPORT EN COMMUN INTERMUNICIPAL DES LAURENTIDES

Un transport économique, écologique et pratique
Faites un essai cet été et prenez le transport en commun ! Vous ne savez pas comment cela fonctionne, vous êtes indécis ? Appelez-nous et voyons ensemble ce qui est possible.
De Rivière-Rouge à Mont-Tremblant, 4 circuits d'autobus disponibles du lundi au vendredi, 16 circuits vous emmènent ensuite jusqu'à St-Jérôme tous les jours et un service de taxibus dessert plusieurs municipalités avoisinantes.

A Labelle, nous tenons à remercier chaleureusement l'***Hôtel de ville***, la ***Pharmacie Proxim Pascal Cormier*** et le ***Marché Bonichoix*** qui agissent comme ***bénévoles*** pour la vente de billets et cartes mensuelles.

Pour information et commentaires : 1.877.604.3377 ou 819.681.3377, www.tcil.qc.ca

Le Pare-feu du Chef

Le feu...forêt y voir!

Chaque année amène son lot d'incendies de forêts. Et la majorité de ces sinistres sont provoqués par l'Homme. Moi, Bois-Joli le Cerf, seigneur des bois, je vois les hommes se transformer en vacanciers : ils font du camping, font des feux de camp, cueillent des petits fruits (bleuets, framboises, noisettes, etc.), se promènent en forêt, vont à la pêche et à la chasse. Enfin, toutes les activités de plein air contribuent à les rendre heureux, sauf que... Plusieurs de ces adeptes d'activités estivales et automnales sont soit ignorants, soit négligents. Je vais vous entretenir de la prudence en forêt... suivez mes conseils!

Le camping. Quel plaisir, la vie en plein air! Les étoiles qu'on peut enfin voir, les randonnées dans la forêt, la cuisson sur le feu. À propos, connaissez-vous les principes de base de la prévention des incendies en forêt? Oui? Non? D'abord, informez-vous du danger d'incendie à l'accueil de l'établissement de plein air que vous fréquentez. D'ailleurs, plusieurs affichent un indice-ô-mètre, cette grande pancarte qui indique les dangers d'incendie : bas, modéré, élevé et extrême.

Que signifient ces niveaux de risques? Le risque d'incendie **est bas** lorsque le combustible s'allume difficilement et que le feu brûle lentement. Il **est modéré** lorsque le feu s'allume et se propage de façon modérée. Il se contrôle généralement bien. Le risque **est élevé** lorsque le combustible s'enflamme facilement, que le feu se propage en peu de temps et qu'il est difficile à maîtriser. Le pire, le risque **extrême**, survient lorsque le combustible s'enflamme rapidement. Alors, quand vous voyez un risque soit **élevé ou extrême**, ne faites aucun feu. Le feu se propage alors à grande vitesse et peut devenir incontrôlable. En forêt, les combustibles sont nombreux : herbes sèches, arbres morts ou vivants, feuilles mortes, branches, etc.

Vous voyez: les risques d'incendies en forêt ne sont pas à négliger.

Pour faire un feu de camp ou de cuisson, il faut se rappeler quelques notions importantes : choisir un endroit dégagé, à l'abri du vent et près de l'eau. Si vous êtes loin de l'eau, assurez-vous d'avoir de quoi éteindre le feu rapidement, comme de l'eau dans une chaudière, du sable et un râteau ou une pelle. Ensuite, nettoyez l'emplacement et creusez jusqu'au sable (vous pouvez entourer le site de pierres), puis déposez des brindilles sèches au centre de l'emplacement pour allumer le feu.

Il faut toujours exercer une surveillance. Vous devez dégager le tour du feu de toute matière pouvant s'enflammer sur une largeur d'au moins cinq fois sa hauteur. Pour entretenir le feu, que vous devez garder le plus petit possible, conservez un tas de bois à proximité, ce qui vous évitera d'avoir à quitter le site pour aller chercher du combustible. Lorsque vous avez terminé, éteignez le feu en brassant bien les cendres et en y versant de l'eau, beaucoup d'eau. Du sable (surtout pas de la terre noire qui se compose d'éléments pouvant brûler) est aussi très efficace pour étouffer le feu ou les cendres. Assurez-vous toujours que le feu est complètement éteint avant d'aller au lit ou de quitter l'endroit.

La cueillette des petits fruits constitue une activité familiale très prisée. Les bleuets et les framboises en été et les noisettes en automne, mettent l'eau à la bouche. Dommage qu'ils ne mettent pas l'eau sur les feux allumés par les randonneurs! Il est bon de s'informer du danger d'incendie qui prévaut en forêt en écoutant la radio, la télévision, en lisant les journaux ou en consultant le site Web de la Société de protection des forêts contre le feu, mieux connue sous le nom de SOPFEU.

Les fumeurs devraient s'abstenir de fumer en forêt. Combien de feux sont allumés par des cigarettes mal éteintes! Lors de randonnées, si vous ne pouvez vous empêcher de fumer, arrêtez-vous et faites-le près de l'eau. Et attention à la cendre qui tombe parfois! Enfin, éteignez votre cigarette consciencieusement, idéalement contre une roche. Je n'ai nullement envie de devoir fuir devant un incendie de forêt !

Pourquoi est-ce que je parle de l'automne? Vous croyez que les risques d'incendies y sont moins élevés qu'en été? Détrompez-vous! Il s'agit d'une saison à risque. Les feuilles mortes tombées au sol constituent un combustible qui brûle facilement. De plus, il y a le vent. Un petit feu allumé dans ces conditions peut dégénérer en feu de surface difficile à contrôler et endommager gravement la forêt, ma demeure.

La préservation de nos forêts implique des efforts de prévention de la part de l'Homme. Nous pouvons cohabiter harmonieusement. Si vous ne détruisez pas mon milieu de vie. Je ne suis pas seul à y vivre. Toute une multitude d'êtres vivants contribuent à un équilibre nécessaire à la vie, de tous.

Préventivement,

Bois-Joli, le Cerf en collaboration avec la SOPFEU et le directeur de votre service

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Eve Pichette-Dufresne, 819-681-3371, poste 5009

GRAND MÉNAGE 2011

Cette année, le soleil était de notre côté pour le Grand Ménage et nous avons eu un record de participation. C'est 80 personnes qui ont mis la main à la pâte pour ramasser les débris le long des rues du village et dans les parcs le 30 avril dernier.

Nous espérons que tous les citoyens veilleront à garder le village propre tout au long de la saison estivale et nous réitérerons l'évènement l'an prochain.

Merci à tous les bénévoles!

PROJECTION DVD
LE MOI INC.

Le Moi inc. traite de l'importance de chaque personne dans le succès de l'équipe. Par cette conférence, les gens sont amenés à réaliser la valeur qu'ils ont dans leur travail et le pouvoir qu'ils détiennent sur leur propre vie. C'est donc notre responsabilité d'en prendre soin et de la développer au maximum. Cette conférence est parsemée de traits d'humour, ce qui contribue à créer une atmosphère agréable et à favoriser une meilleure réceptivité de la part des participants.

Éléments de contenu : Le phare, l'évolution, l'ère de la séduction, les efforts et les résultats, avoir du plaisir, la fierté, sympathique et professionnel, en scène/hors scène.

Date : Mardi 14 juin 2011 à 19 h 15 (projection de 90 minutes)
Lieu : Salle Wilfrid-Machabée
Coût : 3 $ par personne

Information : Service des loisirs et du tourisme

FILM EN PLEIN AIR

Le film n'est pas encore déterminé mais ce sera une primeur (sortie en cinéma mais pas en DVD).

Date : Mercredi 24 août à 19 h 30

Lieu : Terrain de balle du parc du Centenaire
En cas de pluie : salle Wilfrid-Machabée

L'activité est gratuite, apporter votre chaise de parterre et venez profiter du visionnement d'un bon film au clair de lune

LA TOURNÉE DES MAIRES ET DES MÈRES 2011

Le 14 mai nous étions une vingtaine de participants à affronter la pluie avec nos vélos et nos imperméables. Nous avons eu bien du plaisir, et ce, même si nous avons écourté notre escapade à mi-chemin, soit à Rivière-Rouge.

Bravo à tous et à l'année prochaine!

SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

Formation de secourisme en milieu de travail avec Santinel.

Si votre entreprise paie des cotisations à la CSST, il y a possibilité que la formation soit subventionnée. 2 places disponibles

Horaire : Les 6 et 13 juin de 8 h 30 à 16 h 30
Lieu : Salle Wilfrid-Machabée
Coût : 97 $ + taxes

Inscription : Service des loisirs et du tourisme

ULTIMATE XC - 17 JUIN 2011

Le 17 juin prochain aura lieu l'Ultimate XC. Cette année, il y aura un volet populaire en canot ainsi que le volet expert en kayak. Le départ aura lieu à 7 h de la plage municipale de Nominingue, on poursuit sur la rivière Nominingue, sur la rivière Rouge et arrivée au lac Tremblant.

Les participants seront de passage à la Chute-aux-Iroquois entre 13 h et 15 h. Venez encourager et admirer nos athlètes.

Information : Service des loisirs et du tourisme

INFO PÉLICAMP

La période d'inscription pour le Pélicamp 2011 est maintenant terminée (2 et 4 mai 2011). Il reste encore quelques places de disponibles si vous désirez y inscrire vos enfants. Toutefois, veuillez noter que le rabais de 20 % n'est plus applicable.

Rencontre parents/enfants/équipe d'animation du Pélicamp 2011 :

Date : mercredi 29 juin 2011
Lieu : Pélicamp (Pavillon des Loisirs de Labelle)
15, rue des Loisirs
Heure : 5 à 7 (17 h à 19 h)

VENEZ EN GRAND NOMBRE FAIRE LA CONNAISSANCE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION 2011 ET RECEVOIR LE CHANDAIL DU PÉLICAMP !!

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME … SUITE...

Eve Pichette-Dufresne, 819-681-3371, poste 5009

CARDIO NATURE

Cours de conditionnement physique complet offert en plein air, pour groupes de 10 à 15 personnes et pour mamans avec bébé en poussette. L'entraînement se déroulera avec des étirements dynamiques, une période cardiovasculaire ainsi qu'une période de musculation. Activité favorisant la santé, la posture et le bien-être!
Entraineur- certifié.

Lundi : 8 h 30 à 9 h 45 et de 9 h 45 à 11 h
Mercredi : 8 h 30 à 9 h 45 et de 9 h 45 à 11 h
Début : 20 juin
Coût : 10 $/ 1 fois semaine 15 $/2 fois semaine
Point de rencontre : stationnement du centre communautaire de Labelle

N'oubliez pas d'apporter votre bouteille d'eau, les vêtements appropriés pour l'extérieur selon la météo ainsi que votre sourire!

Pour toute information et inscription :
Johanne Paquette au 819-421-3103
joana437@hotmail.com

CONCOURS DE PHOTOS

La Municipalité lance un concours de photo afin d'avoir une banque d'images pour le site Internet et les publicités de la Municipalité. Vous trouverez le formulaire qui contient toutes les instructions sur le site Internet de la Municipalité de Labelle (www.municipalite.labelle.qc.ca). Le formulaire doit être signé et joint aux photos et remis au plus tard le 1er décembre 2011.

Des prix seront remis aux gagnants.
Un gagnant par saison : hiver, été et automne.

Bonne chance!

TENNIS

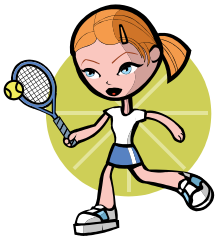

Vous pouvez utiliser les terrains de tennis gratuitement. Ceux-ci sont situés au parc du Centenaire et accessible par la rue de l'Église.

COURS DE PILATES

Le Pilates est une **méthode d'exercice** et de mouvement physique conçue pour **étirer, renforcer et équilibrer le corps.** Les **objectifs principaux** du Pilates sont d'augmenter la capacité pulmonaire et la circulation grâce à une respiration profonde et saine. Les **éléments clé** sont puissance et flexibilité, et ce, surtout des abdominaux, des muscles du dos ainsi que la coordination musculaire et mentale. La **posture, l'équilibre** et la **force musculaire centrale** sont fortement améliorés. ****** Les exercices sont adaptés afin d'offrir ce service à une clientèle très variées. Cours ouverts aux personnes âgées.**

Horaire : Jeudi 17 h et 18 h
Durée : Session printemps et été 2011
Lieu : Pavillon des Loisirs
Coût : 15 $/cours

Inscription : Cathy Driscoll au (450) 560-1128 ou cathyentraineurprive@live.ca

POLITIQUE FAMILIALE – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

VERS UN PLAN D'ACTION POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS

Depuis bientôt un an, le comité famille-aîné se rencontre à raison d'une fois par mois dans le but, entre autres, d'élaborer un plan d'action rassemblant des actions qui découlent directement de vos idées, vos intérêts, vos préoccupations, vos attentes et vos besoins. Ceux-là même que vous avez partagés avec nous dans le cadre du sondage à la population et lors du Sommet des générations.

Pour assurer le succès de ce plan d'action, il nous a fallu compter sur la mobilisation des ressources humaines de chaque service municipal (loisirs, bibliothèque, urbanisme-environnement, travaux publics, direction générale, incendies), sur la formulation d'actions claires et comprises par tous, sur une évaluation « qualité famille » et « qualité aîné » rigoureuse et sur la volonté des autorités municipales.

Le résultat final du plan d'action sera présenté sous peu aux membres du Conseil municipal pour approbation et par la suite au public. Pour ce qui est du lancement de la politique, elle aura lieu en septembre prochain.

Janick Nantel, Chargée de projet
819-681-3371, poste 5028
loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

ACTIVITÉS AQUATIQUES à la piscine municipale de Labelle

Bonnet de bain obligatoire
Possibilité d'achat sur place.
Latex 3 $ | Lycra 6 $ | Silicone 8 $

PISCINE FERMÉE
24 juin et 1er juillet

Session été 2011
Début : lundi 27 juin
Inscriptions : 15, 16 et 17 juin, de 16 h à 21 h

Horaire des bains libres*

Bain libre	Jour	Heure
Familles	Lundi	17 h 00 à 19 h 00
	Jeudi	17 h 30 à 19 h 30
Adultes	Mardi, mercredi et vendredi	12 h 00 à 13 h 00

* Horaire sujet à changement.

Grandes possibilités d'emploi dans la région

Cours de formation

Cours	Jour	Heure	Tarif résidant	Tarif non-résidant
Premiers soins – Général	À déterminer	À déterminer	110,00 $	120,00 $
Gardiens avertis*	À déterminer	À déterminer	40,00 $	43,00 $

* Préalable : avoir 11 ans

Matériel et certification inclus

Tarification*
Taxes incluses

Entrée individuelle	
Enfant (15 ans et moins)	2,30 $
Adulte (16 ans et plus)	3,30 $
Abonnement annuel	
Enfant (15 ans et moins)	66,65 $
Adulte (16 ans et plus)	100,00 $
Famille	220,15 $
Abonnement à 15 bains (pour le prix de 10)	
Enfant (15 ans et moins)	22,00 $
Adulte (16 ans et plus)	33,35 $
Famille (4 personnes)	77,00 $

* Tarification sujette à changement.

Horaire des cours • Session de 8 semaines

Cours	Jour	Heure		Tarif résidant	Tarif non-résidant
Durée de 40 minutes • Enfants				Taxes incluses	
Étoile de mer, Canard, Tortue de mer et Loutre de mer	Mardi	09 h 30		42,64 $	46,00 $
Salamandre, Poisson-lune, Crocodile et Baleine	Mardi	10 h 15		42,64 $	46,00 $
Durée de 55 minutes • Enfants et ados					
Junior 1, 2 et 3	Jeudi	09 h 00		50,80 $	54,80 $
Junior 4 et 5	Jeudi	10 h 00		50,80 $	54,80 $
Junior 5 et 6	Lundi	12 h 00		50,80 $	54,80 $
Junior 7, 8, 9 et 10	Lundi	16 h 00		50,80 $	54,80 $
Durée de 55 minutes • Adultes				Tarif résidant	Tarif non-résidant
Aquamusculation	Mardi	16 h 30	1 fois / sem.	65,28 $	71,76 $
	Jeudi	16 h 30	2 fois / sem.	92,00 $	101,12 $
Aquaforme postnatal (avec bébé)	Mardi	11 h 00	1 fois / sem.	68,96 $	76,00 $
	Jeudi	11 h 00	2 fois / sem.	96,32 $	106,24 $

Possibilité de cours privés. Renseignez-vous!

Locations
Possibilité de location de la piscine pour une fête d'enfants (avec thématique) ou pour tout autre événement.

Cours de mise en forme aquatique

Cours à l'unité (s'il reste de la place)

Résidant	10,67 $ / 55 min.
Non-résidant	13,45 $ / 55 min.

PISCINE DE LABELLE

29, rue du Couvent, Labelle • Renseignements : 819 681-3371, poste 5014
www.municipalite.labelle.qc.ca • Onglets « Loisirs et culture » et « Piscine ».

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

ÊTRE PARENTS ET LA VIE DE FAMILLE

Date : 14 juin de 9 h 30 à 11 h 30
Lieu : CLSC de Labelle (17, rue du Couvent)

Le mode de vie d'aujourd'hui est très différent de celui d'autrefois. Les questions de l'arrivée de notre enfant ou l'agrandissement de notre famille sont toutes aussi distinctes. Dans cette rencontre, nous vous proposons une réflexion sur vos préoccupations face à ce nouvel évènement et sur vos propres valeurs familiales et parentales. Ensemble nous échangerons sur plusieurs questions : Serais-je un bon parent? Notre vie de couple en souffrira-telle? Comment mon (ma) conjoint(e) peut-il (elle) prendre sa place dans son nouveau rôle? Est-ce que je vais aimer mon bébé autant que le premier? Comment préparer mon (mes) enfant(s) à l'arrivée du nouveau membre de la famille? Et plusieurs autres interrogations.

Bienvenue à toutes les mamans qui allaitent, futures mamans, aux pères, grands-parents et toute personne intéressée par l'allaitement maternel.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LABELLE
VOYAGE DE GROUPE

Date : 6 juin 2011
Coût : 139 $ (dépôt requis de 20 $)

Horaire

7 h	Départ en autocar du centre communautaire de Labelle
9 h 45 :	Embarquement à bord du M/S Jacques-cartier au quai de Saint-Ignace-de-Loyola
10 h :	Début de la croisière dans la Vallée-du-Richelieu
15 h :	Arrivée et débarquement au quai du mont St-Hilaire Transfert en autocar à Brossard
15 h 30 :	Visite du Quartier Dix 30
17 h :	Souper libre (à vos frais)
18 h 30 :	En route
21 h 30 :	Arrivée à Labelle

Information : Francine Patry ay 819 686-2667

CLUB QUAD IROQUOIS
Chasse aux trésors

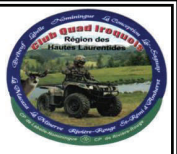

Découvrez les énigmes le long du sentier

Quand : Samedi le 11 juin 2011
Lieu : Départ du centre communautaire de Labelle
29, rue du Couvent
Horaire ; Départ à 9 h
Coût : 40 $ par Quad (2 personnes), souper inclus

Plusieurs gros prix de présence
Pour information communiquer avec M. Charles Faucher au 819-686-2506

COMPTOIR D'ENTRAIDE
GRANDE VENTE

Grande vente au comptoir d'Entraide de Labelle!
Toute notre marchandise à l'exception des meubles est à **MOITIÉ PRIX**.
Du 6 au 19 juin 2011
Venez voir nos vélos, casques de vélos, patins à roues alignées et tous nos jouets.

127, rue du Collège à Labelle **Ouvert** de 9 h à 16 h
819 686-1878

Appel d'offres pour la
Résidence du presbytère

Après un délai bien involontaire de notre part, nous voilà bientôt en appel d'offres pour le projet de construction de la Résidence du presbytère du Manoir Labellois. C'est en effet au début du mois de juin que l'avis d'appel d'offres sera finalement publié, notamment sur le Service électronique d'appel d'offres (SEAO), et que les entrepreneurs généraux pourront se procurer les plans et devis pour préparer leur soumission.

L'ouverture desdites soumissions se fera le jeudi 30 juin, à 15 h, à la salle Wilfrid Machabée de l'hôtel de ville de Labelle. Cette ouverture des soumissions est publique et toute personne intéressée peut y assister.

J'aimerais souligner que depuis février dernier, le projet du Manoir Labellois a évolué et il comprend maintenant 30 logements, soit deux de plus que ce qui était prévu à l'origine.

Tous les membres du Manoir Labellois et leurs partenaires demeurent très impliqués et ont bien hâte de voir ce projet se concrétiser.

Pour toute information, communiquez avec Christiane Cholette, présidente au 819-686-2235 ou, par courriel à manoirlabellois@hotmail.com .

COMITÉ DES LOISIRS

Flag Football
(Une organisation du Comité des Loisirs)

Âge	Jour	Horaire	Coût
8 - 12	Mardi	18 h 30 à 19 h 30	15 $
13 - 17	Mardi	19 h 30 à 20 h 30	15 $

Durée : du 27 juin au 31 août 2011

Inscription au Service des loisirs et du tourisme au plus tard le 8 juin 2011

Soccer
(Une organisation du Comité des Loisirs)

Âge	Jour	Horaire	Coût
4 - 6	Lundi	18 h 30 à 19 h 15	10 $
7 - 9	Lundi	19 h 15 à 20 h 15	15 $

Durée : du 27 juin au 31 août 2011

Inscription au Service des loisirs et du tourisme au plus tard le 8 juin 2011

Balle-molle
(Une organisation du Comité des Loisirs)

Âge	Jour	Horaire	Coût
6 - 11	Mercredi	18 h 30 à 19 h 30	15 $

Durée : Enfants du 27 juin au 31 août 2011

Inscription au Service des loisirs et du tourisme au plus tard le 8 juin 2011 pour les enfants

LA BELLE CULTURE

Exposants à la Gare

Pour une deuxième année consécutive, La Belle Culture en collaboration avec le Comité de la Gare coordonne la présence d'artistes et artisans à la Gare de Labelle entre la fête de la St-Jean-Baptiste et la fête du Travail. Venez jeter un coup d'œil!

Théâtre d'été

La Belle Culture est heureuse de vous offrir une activité de théâtre d'été pour l'été 2011, et ce, pour deux représentations.

La pièce présentée est une œuvre d'Élizabeth Bourget ; **« Le bonheur d'Henri »** et sera interprétée par la Troupe du Rido-rare.

« Une directrice de publicité des céréales « Bon matin » a lancé un concours « Gagnez le bonheur », qu'Henri Lemieux, cadre moyen abandonné par sa femme, remporte malgré lui. S'il est facile de le soumettre aux commerciaux exigés par les organisateurs, le rendre heureux l'est beaucoup moins; et tout en s'y appliquant, les protagonistes de ce divertissement en viennent à questionner leur propre définition du bonheur ».

Une comédie québécoise pleine de rebondissements qui met en relief la quête incessante du bonheur qui est au cœur de la vie de chacun, mais plus encore, qui nous fait voir qu'à rechercher le bonheur, il nous échappe.

Quand : Vendredi les 8 et 15 juillet 2011
Lieu : Salle Wilfrid-Machabée
Heure : 20 h
Coût : 20 $
Point de vente des billets : Réception de l'hôtel de ville

Cours de peinture avec Daniel Vincent

Date : Le 27 ou 28 août 2011
Lieu : Salle Wilfrid-Machabée à Labelle
Coût : 110 $ pour la journée (incluant la peinture). Vous devez fournir une toile de 400 pouces carrés maximum et vos pinceaux.
Place limitée.
Pour information et inscription :
Louise Gaudreau au 819-686-2173

CGAL
COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Le mot du président

Bonjour à tous,

Votre comité des gens d'affaires de Labelle est actif dans le milieu.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Votre CA vous invite à participer à l'activité de financement ***Souper homard et encan*** qui se tiendra ***samedi, le 4 juin prochain au Kayak Café***. Nous comptons sur votre participation afin d'assurer le succès de cette soirée. Quelques billets sont encore disponibles. Nous vous y attendons!

DÉJEUNER RENCONTRE

Le troisième déjeuner rencontre s'est tenu mercredi le 11 mai au Restaurant La Belle Époque. Cette activité fut un vif succès avec près de vingt personnes qui ont répondu à l'appel! Ce fut une occasion de réseautage fort efficace. Mme Eve Pichette-Dufresne nous a brièvement présenté les dossiers du ***Comité Action-Prévention***, du ***Village Relais*** ainsi que du projet de ***Formation l'accueil*** qui est un service offert aux entreprises désirant développer le service à la clientèle en utilisant des méthodes permettant de diriger efficacement les touristes vers les divers attraits et activités de notre région. Cette activité déjeuner rencontre était offerte gracieusement par le CGAL et prendra une pause pour l'été.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CA DU 28 AVRIL DERNIER

Il fut question du déroulement de l'activité de financement Souper homard et encan, des déjeuners rencontres, de la production du dépliant promotionnel CGAL 2011-2012. De plus, nous souhaitons la bienvenue au nouveau membre qui s'est joint au groupe soit, Monsieur Richard Henri Bain, Les Expéditions Rick.

Il n'y a rien que nous désirons plus que de vous offrir les meilleurs services possibles, promouvoir les échanges d'affaires entre nos membres et veiller à la bonne marche des opérations de votre association.

Je vous souhaite vivement l'été!

Cordiales salutations et au plaisir, Réjean Éthier, président

FOIRE ANIMALIÈRE DE LABELLE
« N'achetez pas, adoptez! »

En partenariat avec la Municipalité de Labelle, le Comité des gens d'affaires de Labelle, la Caisse Desjardins de La Rouge.

Date : samedi et dimanche 18 et 19 juin 2011
de 10 h à 17 h

Lieu : Centre communautaire de Labelle
29, rue du Couvent à Labelle

Au programme :

- Salon des animaux de compagnie
- Ferme miniature et Carrousel de poneys
- Piscine de pêche
- Spectacles de reptiles et d'oiseaux de proie
- Ateliers de consultation et Conférences thématiques
- Cliniques d'adoption
- Compétition grand public de « lancé au frisbee »
- Démonstration de toilettage et d'obéissance
- Kiosques de produits et services animaliers

Information : Spa Canin de Labelle au 819-686-1744

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE

ACTIVITÉS À VENIR

Dorénavant pour l'enregistrement du doré, suite à la nouvelle règlementation, l'Association Chasse et Pêche enregistrera vos dorés aux nombres de prise et ne seront plus mesurés. Ensuite, il y aura tirage au sort parmi les poissons enregistrés. Pour plus d'information, voir vos règlementations de pêche et vos directeurs.

Tournoi de Pêche de la relève le 11 Juin 2011 :

Pour le Tournoi du mois de juin, il y aura ensemencement de Truite moucheté et possibilité d'une nouveauté avec des truites étiquetés. Ce projet est à suivre... suivez nos informations éventuellement!!

CLUB DE MOTONEIGE DE LABELLE

FETE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE - 24-25-26 JUIN 2011

Activités : Vendredi - Tournoi de balle, chansonnier et feu de joie
Samedi - Tournoi de balle et chansonnier
Dimanche - Tournoi de balle

Lieu : Parc du Centenaire

Coût : 2 $

Pour information communiquer avec Coco au 819-421-0045

CLUB DE MOTOS DE LABELLE

Vous souvenez-vous du Club de motos de Labelle? Celui-ci a été fondé le 6 mai 1972 et a arrêté ses activités en 1981.

Le club a fait des dons pendant des années pour les dépouillements de Noël pour les enfants, cyclocross, enduro, etc.. Aux courses de 1976 à 1978, c'est 3 000 personnes qui ont été rassemblés à Labelle pour l'évènement, ce qui nous a permis d'accumuler des revenus considérables. Monsieur Guy Bellefleur, trésorier, a géré les avoirs du club pendant toutes ces années puisque dû à la résolution du mois de septembre 1981 relativement à la dissolution du Club de motos de Labelle et à ce que deux personnes voient aux avoir du club soit monsieur André Beaudry, président et monsieur Guy Bellefleur, trésorier.

Le 10 avril 2011 eu lieu une discussion et des réflexions pour déterminer à qui sera remis les argents. Nous avons pensez diviser l'argent restant entre plusieurs organismes, mais vous savez qu'avec 100 $ on ne va pas loin. Donc, nous avons décidé de faire don de 2 150,98 $ au Comité de la Gare de Labelle pour leur travail et la continuité du patrimoine de la gare de Labelle. Le montant devra être dépensé seulement pour le patrimoine de la gare de Labelle.

Donc un chèque est remis au dit Comité de la Gare de Labelle par le Club de motos de Labelle. Ceci met fin au Club de motos de Labelle le 10 avril 2011 en cédant ses avoirs.

André Beaudry, président et Guy Bellefleur, trésorier

CERCLE DE FERMIÈRES DE LABELLE

Jeudi le 12 mai, le Cercle Labelle participait au congrès régional de la fédération 16 (Laurentides) des CFQ. Le cercle y exposait des pièces demandées par la Corporation et la Fédération dans le programme 2010-2011 :

- Robe d'été pour enfant/fillette, couture : Lisette Brousseau;
- Napperon décoratif, tricot : Lisette Brousseau;
- Napperon pointes folles : Eveline Terreault;
- 1 paire de pantoufles : Béatrice Terreault;
- 9 cartes brodées sur carton de sept enfants de l'École Le Tremplin;
- 61 bonnets de bébé (œuvre humanitaire) par les membres.

Nous remercions les artisanes qui ont travaillé allégrement pour participer à cette exposition, bricolé, suivi des cours et œuvré bénévolement tout au cours de 2010-2011.

Le mercredi 8 juin à 11 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée, nous invitons les membres, non membres et amies à notre repas communautaire préparé avec amour par nos membres au coût de 10 $. Le repas communautaire sera suivi de l'assemblée générale et des élections. Les mises en candidatures se poursuivent jusqu'au 2 juin : poste de présidente et poste de conseillère #1. Madame Nicole Vandendaele termine son mandat de présidente le 8 juin prochain. En tout, de 1995 à 2011, elle aura été 12 ans présidente du Cercle Labelle et responsable pendant 13 ans pour la coordination de la Collecte de sang Labelle. Le 8 juin, à la fin de la rencontre, les artisanes de l'année seront honorées et la « Fermière de l'année » sera dévoilée.

Mercredi 20 juillet de 13 h 30 à 19 h 30 au gymnase du centre communautaire aura lieu la Collecte de sang ainsi que l'exposition des dessins « Héma-Québec » et le tirage au sort parmi les artistes.

Mercredi 14 septembre à 13 h à la salle Wilfrid-Machabée aura lieu la 1ère assemblée pour la reprise des activités du Cercle. Bienvenue aux nouvelles membres!

« Les Cercles de Fermières, une œuvre qui est agrandie sans autre propagande que le bien qu'elle a accompli. »
Anne-Marie Vaillancourt, directrice générale des Cercles de Fermières au ministère de l'agriculture de 1929 à 1953.

ASSOCIATION DE LA PROTECTION DU LAC GERVAIS

Aux propriétaires riverains du Lac Gervais,

Bonjour à toutes et à tous, nous sommes à même de remettre sur pied l'association de la protection du Lac Gervais. L'association désire dans un premier temps se rapprocher des instances politiques de la Municipalité de Labelle afin d'assurer une meilleure collaboration entre les contribuables et l'administration locale en ce qui a trait à la protection du lac, de son environnement et de la qualité de vie de ses résidents.

La qualité de l'eau, seule source d'approvisionnement en eau potable, la réglementation sur la bande de protection riveraine, la réglementation sur les espèces envahissantes, le contrôle de l'accès au lac et le lavage des embarcations, la protection du patrimoine paysager et des habitats fauniques, le ramassage des ordures ne sont que quelques-uns des sujets qui seront traités au cours de ces rencontres.

En vous associant à la remise en fonction de l'association, vous serez à l'affût des nouveaux développements en ce qui concerne le lac et ses environs vous redonnant ainsi un droit de parole et un pouvoir décisionnel.

De plus, l'association projette de faire des activités sociales permettant ainsi aux résidents de faire plus ample connaissance pour une meilleure sécurité collective. Nous souhaitons que notre lac soit un endroit où il fait bon vivre et où il est agréable de s'y trouver.

Pour l'instant, il nous est impossible de communiquer avec tous les résidents. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous contacter en nous faisant parvenir vos coordonnées (adresse postale, adresse courriel, numéros de téléphone) afin de vous joindre ultérieurement pour d'éventuelles assemblées.

Nous espérons votre collaboration dans le plus grand intérêt de tous et surtout du lac Gervais.

Bien à vous et surtout bonne année,

François Guy

NB : Acheminez vos coordonnées aux adresses suivantes.
Par courriel au : **association-de-la-protection-du-lac-gervais@hotmail.com**
Par courrier : 574, chemin du Lac Gervais, Labelle, J0T 1H0 à l'attention de : Mireille Dupras

Le comité provisoire de l'APLG pour l'année 2010-2011

François Guy, président	Jean Cloutier, vice-président	Mireille Dupras, secrétaire
André Laporte, trésorier	Claudette Braidwood, membre	Céline Brunet, membre
Sylvain Gauvreau, membre	Humbert Michalon, membre	Menmo Speier, membre

MAISON DES JEUNES DE LABELLE

La saison estivale est à nos portes et la Maison des Jeunes s'organise pour qu'elle soit inoubliable. Tout d'abord un petit rappel pour les inscriptions au Camp de jour L'Adoventure. Cette année les dates offertes sont du 11 au 15 juillet, du 18 au 22 juillet, du 8 au 12 août et du 15 au 19 août 2011. Des rabais de 20 $ pour un bloc de 2 semaines et 50 $ pour les 4 semaines sont disponibles jusqu'au début de L'Adoventure. Vous n'avez cependant que jusqu'au 15 juin 2011 pour profiter du rabais additionnel de 10%.

En partenariat avec le Comptoir d'Entraide de Labelle et le Cercle de Fermières Labelle, la MDJ prendra en main un projet de Jardins communautaires. L'aménagement de cet espace, permettra aux jeunes et à la population la culture de potagers thématiques et fera la promotion de la saine alimentation. Une première partie des récoltes sera remise au Comptoir d'Entraide et l'autre nous permettra d'animer nos ateliers culinaires. En plus des multiples projets à venir en collaboration avec plusieurs organismes, cette année est bien spéciale pour la MDJ puisque nous fêterons notre 10e anniversaire. Un grand merci à notre conseil d'administration ainsi qu'à tous nos membres sans qui ce beau projet qu'est la Maison des Jeunes n'existerait pas.

En terminant, vous êtes invités à l'assemblée générale annuelle de la MDJ ainsi qu'à une session publique d'information qui aura lieu le 20 juin 2011 à 19 h à la Maison des jeunes.

Au plaisir de vous compter parmi nous!!

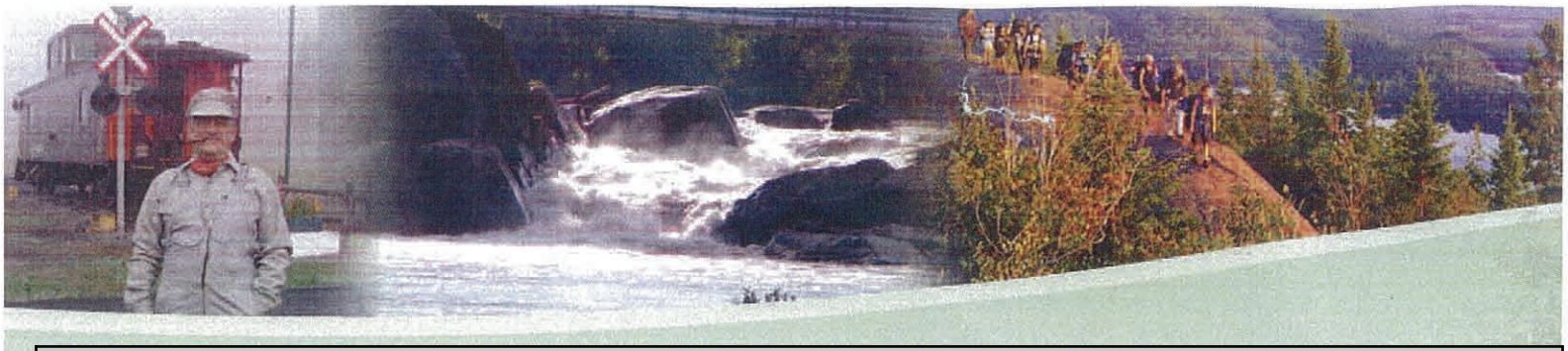

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
05	**20**		Ouverture du Bureau d'accueil touristique	Municipalité de Labelle	6422, boul. du Curé-Labelle
06	**04**		Souper de homard	CGAL	Kayak Café
06	**06**	**7h**	Voyage de groupe	Club de l'Âge d'Or	Départ du centre communautaire
06	**6 au 19**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
06	**6 et 13**	**8h30 à 16h30**	Cours de secouriste en milieu de travail	Salle Wilfrid Machabée	
06	**07**		Le retour du rat Biboche (Club de lecture)	Bibliothèque Lancia-Monette	7393, boul. du Curé-Labelle
06	**08**	**11h30**	Repas communautaire suivi de l'asssemblée générale et les élections	Cercle de Fermières de Labelle	
06	**11**	**9h**	Chasse aux trésors	Club quad Iroquois	Centre communautaire
06	**11**	**10h**	Pièce de théâtre—Jack et le haricot magique—suivi de l'activité «Plantons notre haricot»	Bibliothèque Lancia-Monette	Salle Wilfrid Machabée
06	**11**		Tournoi de pêche de la relève	Association de chasse et pêche de Labelle	
06	**14**	**19h15**	Projection DVD—LE MOI INC.	Service des loisirs et du tourisme	Salle Wilfrid Machabée
06	**14**	**9h30 à 11h30**	Être parents et la vie de famille	NOURRI-SOURCE	CLSC de Labelle
06	**17**		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
06	**17**		Ultimate XC		
06	**18-19**	**10h à 17h**	Foire animalière de Labelle	Spa canin et ses partenaires	Centre communautaire
06	**20**	**20h**	Séance ordinaire du Conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée
06	**24**		Fermeture des bureaux municipaux—St-Jean-Baptiste	Municipalité de Labelle	
06	**24-25-26**		Tournoi de balle	Club de motoneige	Parc du Centenaire
06	**27**		Début des activités sportives estivales	Comité des Loisirs	Parc du Centenaire
06	**29**	**5 à 7**	Rencontre parents/enfants/équipe	Pélicamp	Pavillon des loisirs
07	**01**		Fermeture des bureaux municipaux - Fête du Canada	Municipalité de Labelle	
07	**07**		Prochaine parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
07	**20**	**13h30 à 19h30**	Collecte de sang	Cercle de Fermières de Labelle	Gymnase du centre communautaire
08	**04**	**19h30**	Film en plein air	Service des loisirs et du tourisme	Terrain de balle du parc du Centenaire ou en cas de pluie à la salle Wilfrid Machabée
08	**8 et 15**	**20 h**	Pièce de théâtre -« Le bonheur d'Henri»	La belle culture	Salle Wilfrid Machabée

INFO MUNICIPALE : Copiright 2010 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca